

Janvier
2021

n°
153

L'Éclair



Saint-Arnoult
en Yvelines

www.saintarnoultenyvelines.fr

MAGAZINE MUNICIPAL DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Audit financier

Les comptes de la commune
dans le **rouge** ! Pages 2 à 4.



Trois élus en charge du sport

P.5



Retour sur le conseil municipal

P.10-11

Le mot du Maire



Chères Arnolphiennes,
Chers Arnolphiens,

En premier lieu, je tiens à rendre hommage au Docteur LAUCHER, emporté par la COVID 19, en cette fin d'année, en exerçant son métier avec tellement de dévouement auprès de ses patients. Tous mes mots de réconfort et de condoléances sont adressés à sa famille et à ses collègues pompiers.

L'année 2020 aura été une année douloureuse et restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Élus dans un contexte difficile, nous avons pu compter néanmoins sur l'engagement des bénévoles, des professionnels et des agents du service public : c'est cette solidarité collective sous toutes ses formes, qu'il faut retenir. Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits-courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise. Restons toujours en capacité de faire bloc, avec humanité et bon sens, dans l'avenir.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs ; soyez persuadés que vous serez accompagnés et soutenus.

Les chantiers de cette mandature seront importants et sans facilité, mais l'intérêt commun sera toujours la boussole de votre équipe municipale et sa circulaire de campagne son fil conducteur.

Ensembles et solidaires, je suis persuadé que notre ville s'en sortira grandie.

Incertain de pouvoir vous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population en raison des mesures sanitaires, je vous souhaite à vous et à vos proches tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Chaleureusement et sincèrement à vos côtés.

Votre Maire,
Sylvain Guignard

BUDGET

L'audit démontre une grande dette de la commune pour l'avenir

Sans élargir son champ de vision, il est toujours aisé de critiquer et de donner un avis. Pour s'affranchir de ce nombrilisme, le cabinet Ressources Consultants Finances de Rennes a comparé les finances de notre commune avec 88 autres de taille similaire, de 4 000 à 10 000 habitants de secteur géographique identique, à savoir des Yvelines, de l'Essonne et d'Eure-et-Loir, avec en relief un comparatif avec les communes des Essarts-le-Roi et le Perray-en-Yvelines.

Un niveau d'épargne nette très en dessous de la moyenne en 2019

Épargne par habitant :

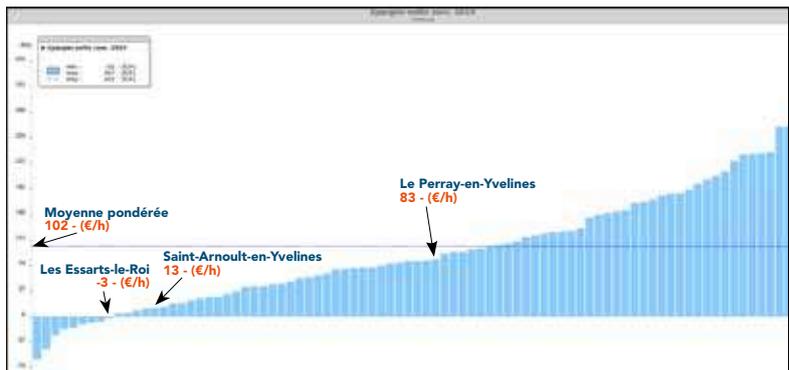
Saint-Arnoult-en-Yvelines : 13 €

Les Essarts-le-Roi : -3 €

Le Perray-en-Yvelines : 87 €

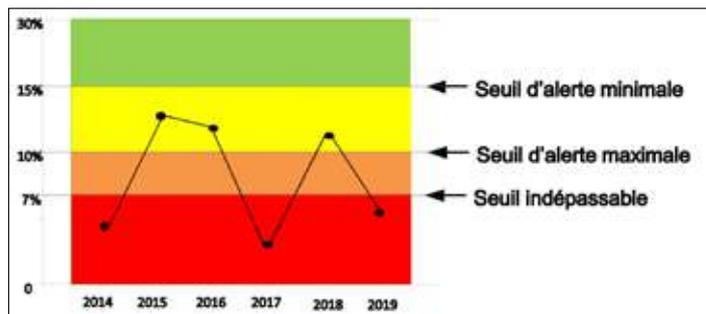
Moyenne sur 88 communes : 102 €

L'épargne permet de dégager des marges de manœuvre pour mener des projets à destination de la population. Sans épargne, pas de projets, à moins d'emprunter...



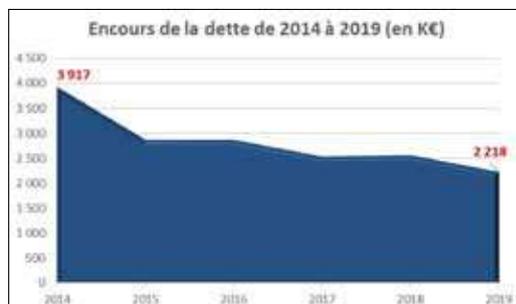
Situation de l'épargne

La commune ne parvient pas à réaliser une épargne suffisante pour investir. Avec 6,3 %, elle est en dessous du seuil d'alerte fixé à 7 %.



Evolution de la dette

Sur la période 2014 à 2019, la dette a baissé de 1,7 million d'euros. Une bonne nouvelle, qui place Saint-Arnoult parmi les communes les moins endettées du panel.

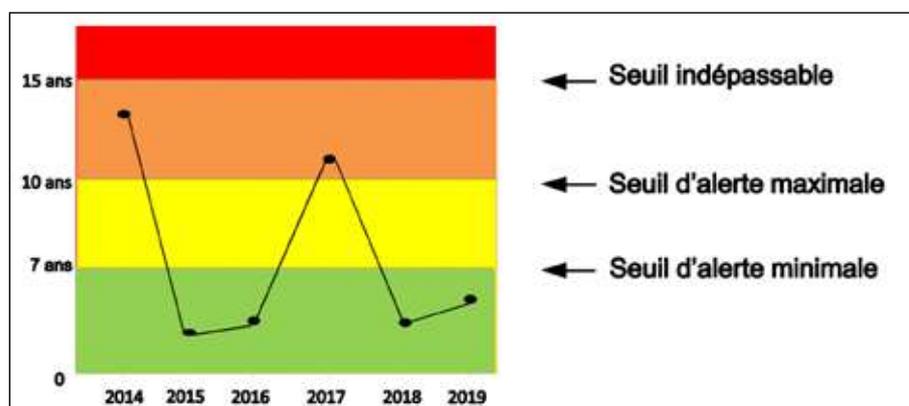
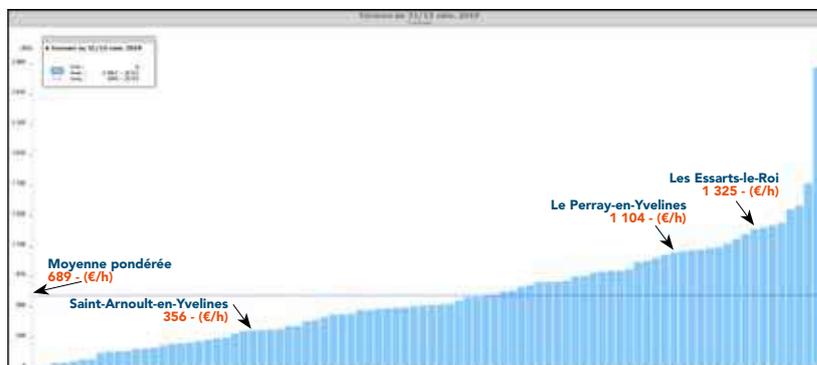


nde fragilité des finances enir

Le candidat Sylvain Guignard en avait fait en argument de campagne. Le maire Sylvain Guignard a tenu cette promesse. Les finances de la commune ont été analysées par un cabinet indépendant.

Un endettement par habitant inférieur à la moyenne

Saint-Arnoult-en-Yvelines : 356 €
Le Perray-en-Yvelines : 1104 €
Les Essarts-le-Roi : 1325 €
Moyenne : 689 €



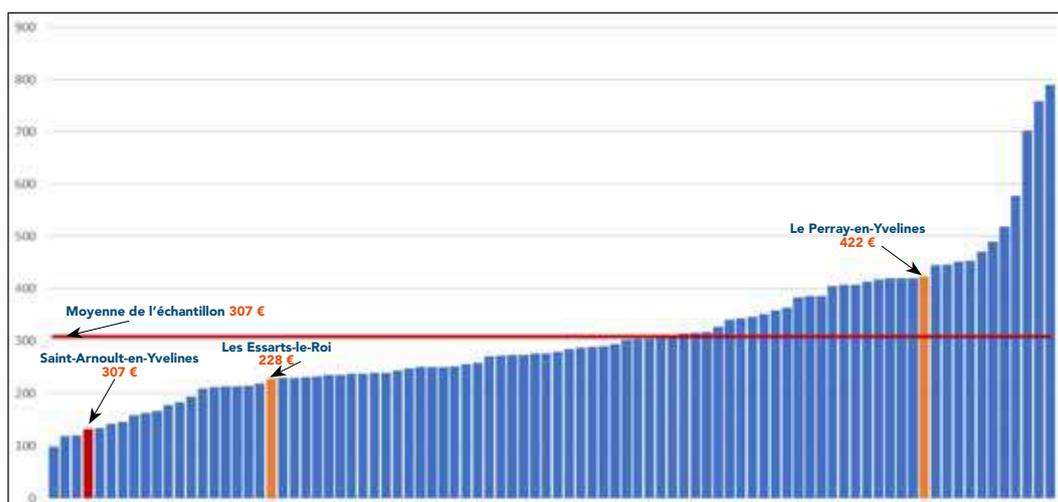
Quid du désendettement ?

Avec peu de dettes et malgré un faible niveau d'épargne brute, la commune en 2019 disposait d'un délai de désendettement faible de 5,3 ans, confirmant son faible endettement.

La vente en 2015 du terrain communal Champs des Pommiers d'un montant de 900 000 € a permis de solder un emprunt de 700 000 €.

Une capacité d'investissement faible

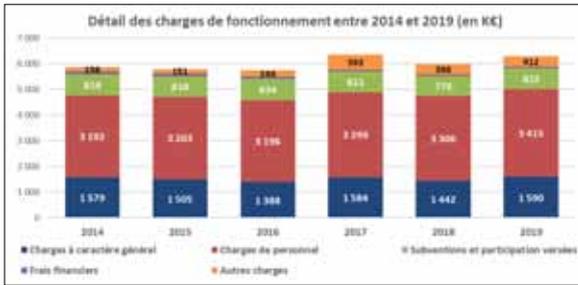
Avec en moyenne 1 million d'euros d'investissement par an (soit 132 €/habitant), la commune investit 2,5 fois moins que les communes de l'échantillon (307 €/habitant), la conséquence d'une capacité d'épargne et d'un taux d'endettement faible.



Moyenne 2014/2019	K€	€/hab	Structure
Dép. d'inv. hs annuité en capital	945	151,32	100,0%
Financement des investissements	844	135,16	89,3%
Epargne nette	106	17,02	11,2%
Ressources propres d'inv. (RPI)	359	57,53	38,0%
Subventions	174	27,90	18,4%
Emprunt	204	32,71	21,6%
Variation de l'excédent global	-101	-16,16	-10,7%

Comment est financé l'investissement ?

Sur le million d'euros investis en moyenne chaque année, seuls 11,2 % sont financés par l'épargne. Le reste l'est par des fonds propres issus de cessions et de récupération de la TVA (38 %), l'emprunt (21,6 %) et les subvention (18,2 %).



Hausse de 3 % des frais de fonctionnement

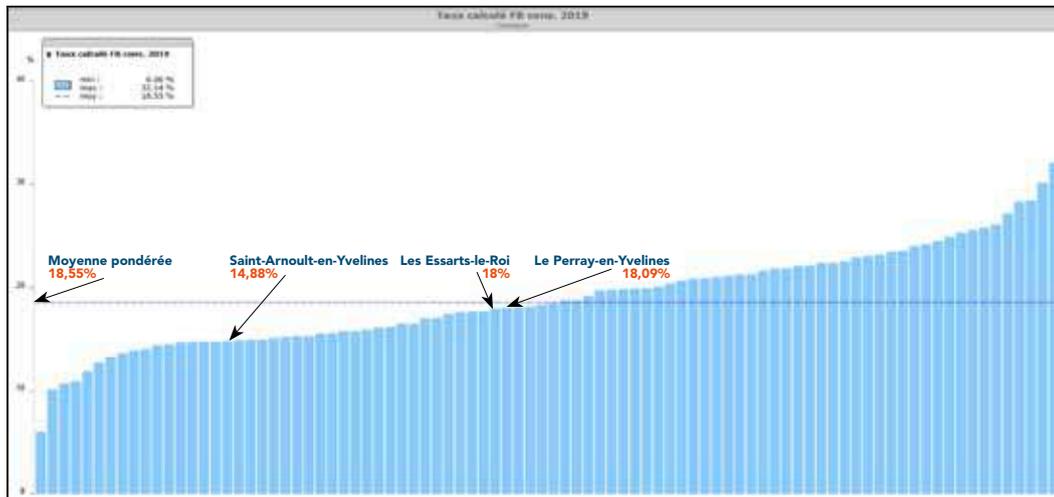
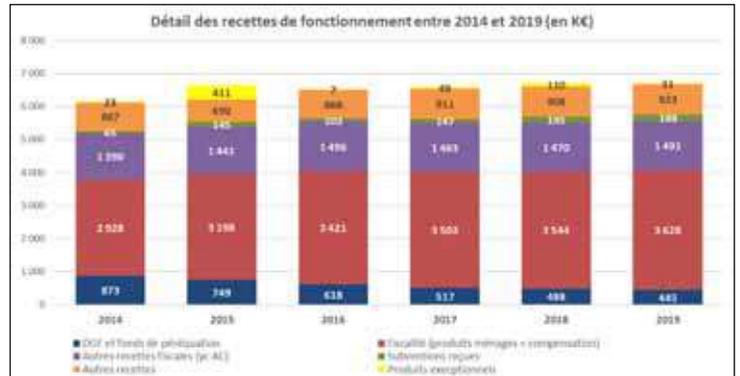
De 2014 à 2016, les frais de fonctionnement ont été contenus et ont même baissé.

Par contre, dès 2017, la contribution nationale des communes les plus riches au bénéfice des communes les plus pauvres, ainsi que l'amende liée au manque de logements sociaux sur notre commune (160 000 € par an), se sont traduites par de nouvelles charges (+ 3 % par an depuis 2017), non accompagnées d'une augmentation des recettes, bien au contraire.

Hausse des recettes de fonctionnement limitée à 1 % depuis 2016

Le poste principal des recettes de la commune est sa fiscalité. La hausse de la taxe foncière sur le bâti a été de 2 points en 2015 et 2016.

Dans le même temps, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État à la commune n'a cessé de baisser depuis 2016, pour passer en 2014 de 873 000 € à 445 000 € en 2019. Une baisse non compensée par de nouvelles recettes, donc par nouvelles recettes sur le foncier bâti.



Situation de la Taxe Foncière

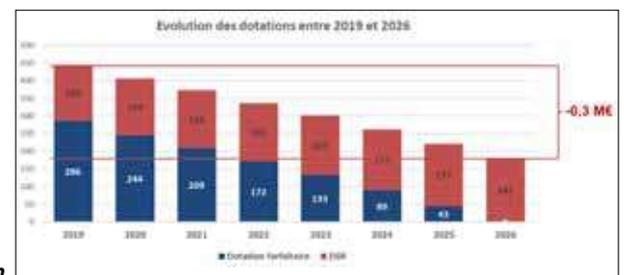
La commune possède une taxe sur le foncier bâti bien inférieure à la moyenne et ce malgré les hausses de 2015 et 2016.

En 6 ans, l'État a diminué sa dotation (DGF) de 400 000 €/an.

Avec une baisse constante de 12,1 % par an, la commune ne disposera plus de DGF en 2026.



Hier



Demain

CONCLUSION

- La commune dispose d'une situation financière fragile avec une dégradation de l'épargne en 2019 ;
- Un taux d'épargne brut de seulement 6,3% en 2019, en dessous du seuil minimal recommandé de 7% ;
- Des marges d'épargne nettement en dessous des moyennes d'un échantillon de communes comparables ;
- Un niveau d'investissement très en dessous de la moyenne ;
- Une évolution des charges très nettement supérieure à celle des ressources depuis 2016 (+3,1% contre +1%).

Ces constantes démontrent que la commune aborde donc l'avenir avec des marges financières très fragilisées alors qu'elle devra faire face à des enjeux importants avec la crise du Covid qui va impacter durablement la croissance du pays mais aussi à la suppression de la taxe d'habitation et de son impact possible sur la dynamique fiscale.

DÉFI

C'est à cette situation qu'est aujourd'hui confrontée la nouvelle majorité municipale pour construire dès à présent le budget 2021 mais à plus long terme l'avenir de la commune.

Un trio d'élus en charge du sport



Telle une rencontre sportive, le corps arbitral en charge de veiller au bon déroulement de l'activité physique sur notre commune a été confié à un adjoint nouvellement nommé et de deux conseillers municipaux. Présentation et ambitions.

De gauche à droite :

Zinaha Randrianarivo, conseiller municipal

L' élu pratique le tennis depuis 25 ans à l'USSA, mais également le kung fu et le taï chi à Versailles, le tir sportif au pistolet et longue distance au Coudray-Montceau, ainsi que la plongée sous-marine à titre de loisir.

Eric Van Neste, adjoint au sport

Le nouvel adjoint pratique la course à pied et le vélo de course à titre personnel, sans adhésion en cours dans un club.

Thierry Farroux, conseiller municipal

Ancien adhérent à la section tir à l'arc de l'USSA, Thierry Farroux s'est également adonné au volley, à la plongée, à la natation et à la musculation-fitness.

Des ambitions pour le sport arnolphiennais

« Nous veillerons à ce que le sport reste au centre des préoccupations de la commune. Aujourd'hui, il est reconnu que la pratique sportive est vecteur de bonne santé et cela quelque soit l'âge du pratiquant. Bien vieillir, c'est aussi rester actif physiquement. On se doit donc de garantir la bonne qualité des installations sportives et aussi développer l'offre des activités afin de toucher un public le plus large possible », s'accordent les trois élus membre de la commission municipale loisirs – sport et vie associative qui se réunira ce mois-ci.

Des projets conditionnés au contexte sanitaire et au vote du budget

La situation sanitaire du moment n'est pas propice aux échanges. Mais les 3 élus ont tout de même rencontré les dirigeants des clubs sportifs pour envisager des projets, conditionnés à leur tour par le vote du budget 2021 en avril prochain. « Le forum des associations a été la première occasion d'aller au devant des dirigeants des clubs et sections. Nous avons fait

le tour des infrastructures pour envisager leur entretien, leur amélioration et mise aux normes ».

Quid du second gymnase ?

« Le projet du second gymnase n'est pas abandonné. Nous mènerons la réflexion pour y accueillir les adhérents du monde sportif et associatif ainsi que le public, mais aussi en apportant les réponses à leurs conditions d'accès routier et de stationnement, points non pris en compte dans le projet tel nous l'avons découvert à notre arrivée aux affaires. Son financement global appelle à réflexion ».

Projet 100 % municipal, quel est l'avenir de l'Arnolphiennais ?

« Nous souhaitons que cette course se développe et soit visible de tous. Se développer en attirant plus de sportifs, en maintenant les distances actuelles, les 3, 5 et 10 km mais aussi pourquoi pas un semi-marathon. Plus visible, en dessinant un nouveau parcours dont le départ et l'arrivée auraient lieu en centre-ville et en passant par les points remarquables de notre cité historique et culturelle. Pour cela, son organisation devrait se dérouler un samedi. Des ambitions que nous envisageons pour 2022 et qui devrait profiter aussi au commerce local ».



« L'édition 2022 de l'Arnolphiennais pourrait se dérouler sur les chemins mais aussi en centre-ville. »

Zoom sur les actions dans votre ville



Le maire, adjoints et bénévoles du CCAS ont remis un colis à 60 de nos anciens de plus 70 ans non imposables.



Les élèves du collège Georges Brassens ont organisé une collecte au profit du CCAS. Ils ont ainsi collectés 222 produits d'épicerie, 142 produits d'hygiène et d'entretien, ainsi que 258 livres et jouets, que les enfants des familles aidées ont trouvé au pied du sapin. Un beau geste. Merci aux collégiens et à leurs parents.

Comme chaque année, la Croix Rouge a remis des colis de victuailles pour les fêtes de fin d'année à destination des familles suivies par le CCAS et bénéficiant de la distribution alimentaire.





▲ Cérémonie

Le Maire Sylvain Guignard s'est joint à nos valeureux sapeurs-pompiers à l'occasion de la Sainte-Barbe.



▲ Retour ?

Est-ce un retour progressif à la normale ? Chacun de nous l'espère. Toujours est-il que les lecteurs ont effectué leur retour à la médiathèque. Quand pourrons de nouveau passer à table chez nos restaurateurs et nous rendre au Cratère ?



▲ Ouverture

Dorénavant, l'entrée dans la salle du conseil municipal, également salle des mariages, se fait par le parvis de la mairie. Une porte a été installée.

▲ Visite

Anne-Cabrit, conseillère régionale est venue à la rencontre du Maire Sylvain Guignard et de la 1^{re} adjointe Joëlle Jégat pour dresser un état des lieux de la commune et échanger sur les dossiers en cours.



▲ Sécurité

Pour s'assurer du ralentissement des véhicules, un Arnolprien souhaitant élaguer un arbre en toute sécurité le long de la chaussée a mis en place avec humour un stratagème bien efficace.

De nouveaux agents à votre service

Une mairie c'est un Maire, des adjoints et des conseillers municipaux élus par les habitants. Mais c'est aussi des agents pour mettre en œuvre les actions souhaitées par les élus et pour assurer au quotidien la gestion des différents services apportés à la population.

Notre commune compte une centaine d'agents, répartie dans les écoles (ATSEM, restauration, animation, aide aux devoirs...), dans les services techniques (entretien des bâtiments, des espaces verts et de la voirie), ainsi que des agents administratifs (comptabilité, jeunesse, CCAS...). Au fil des évolutions de carrière marquées par des mutations et des départs à la retraite, la mairie est amenée à voir partir des agents et donc à en recruter d'autres pour assurer la continuité et la qualité du service public.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX AGENTS MUNICIPAUX.



Maxime Précias, depuis le 1^{er} août

En remplacement d'Antonin Schiera parti pour la mairie de Brétigny-sur-Orge, Maxime Précias a pris la direction du service des Ressources Humaines. Il a débuté sa carrière à la mairie de Longpont-sur-Orge, au statut d'Emploi Jeune avant d'être titularisé au service animation et communication. Puis, en prévision du remplacement d'une collègue du service des ressources humaines partant à la retraite, Maxime Précias a rejoint le service RH, qu'il a géré durant 5 ans. Après 20 années dans la même collectivité, c'est la motivation de découvrir une nouvelle organisation qui l'a amené chez nous.



Caroline Niarquin, depuis le 27 août

C'est également un départ à la retraite, celui de Dominique Lecomte, qui a permis à Caroline Niarquin de rejoindre Saint-Arnoult-en-Yvelines au poste de gestionnaire finances. La jeune femme a débuté sa carrière dans le public à l'issue d'un stage de fin d'études, une licence Administration Economie et Sociale, au Conseil départemental des Yvelines. Gestionnaire finances, elle a ensuite acquis la maîtrise de la gestion comptable d'une collectivité lors de ses expériences pour les mairies de Longjumeau, Massy, Saint-Rémy-les-Chevreuse et dernièrement Leuville-sur-Orge.



Corinne Petit, 1^{er} octobre

Corinne Petit complète l'effectif du service Ressources Humaines, en remplacement de Maryline Meignan, appelée par une retraite bien méritée. En provenance de la ville d'Etampes, Corinne Petit a débuté sa carrière à la ville de Rambouillet, en passant par les RH et le théâtre le Nickel, avant de retrouver les ressources humaines puis la gestion sociale au Conseil départemental des Yvelines à Versailles.

Un self-service dans les écoles élémentaires



Assurer davantage d'autonomie aux enfants mais aussi obtenir une plus grande fluidité du service sont les objectifs en faveur de l'instauration du self-service dans les cantines scolaires.

Les écoles élémentaires seront dotées d'une cantine en mode de self-service dès la prochaine rentrée scolaire de septembre 2021.

Pour parvenir à ce tour de force en terme de délais, les travaux préparatoires ont débuté fin décembre à l'école Guhermont. Ils se poursuivront durant les vacances scolaires de février par l'installation d'un nou-

veau tunnel de lavage et reprendront aux vacances de Pâques. Entre chaque période de travaux, la cantine retrouvera son mode actuel de service à table.

Ce n'est qu'au cours de l'été prochain que ce nouveau mode de service sera définitivement mis en place, période durant laquelle, le même principe sera installé en une seule étape à l'école Comesasse.

POLICE MUNICIPALE

Services accessibles via un portail citoyen



Ces informations seront transmises également à la gendarmerie, et les forces de l'ordre effectueront régulièrement des passages à votre domicile pour s'assurer que tout est en ordre.

Objets trouvés/perdus

Le portail permet de déclarer une perte ou une trouvaille. Sachez que tous les objets trouvés sont collectés par la police municipale. Les documents administratifs sont remis en préfecture dans les 72 heures et les objets de valeurs conservés durant 1 an et 1 jour. Tout objet non réclamé peut-être restitué passé ce délai par son inventeur s'il en fait la demande.

Déclaration des animaux dangereux

Vous possédez un animal entrant dans la catégorie des "chiens dangereux", vous devez absolument réaliser une démarche auprès de la police municipale afin de le déclarer.

Une seule adresse :

saintarnoultenvelines.portailcitoyen.eu

Notre police municipale est dorénavant dotée d'un portail pour permettre l'accès à certains de ses services en ligne depuis chez nous.

Opération Tranquillité Absence

Vous vous absentez et souhaitez que la police municipale assure une surveillance régulière de votre habitation ?

Ce portail vous permet de communiquer les dates de votre période d'absence, vos coordonnées, les personnes à contacter...

450 000 € hors taxe pour la remise en état

Samedi 28 novembre 2020 - 10h à 12 h 50 - salle des fêtes Le Colombier

1. Un poste de 8^e adjoint a été créé.
2. Ce poste de 8^e adjoint a été attribué à Éric Van Neste, en charge du sport. Voir page 7 de ce numéro de l'Éclair.
3. Le conseil a voté son règlement intérieur. Six mois après son élection, le conseil municipal doit se doter d'un règlement intérieur. Celui-ci fixe les règles propres à son fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il ne se substitue en rien aux lois dont les dispositions sont intégrées dans son sein. Ce règlement s'impose aux membres du conseil.
4. Une décision modificative du budget 2020 a été votée. Elle ne modifie en rien l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement.
5. Avant l'adoption du budget 2021, le Maire a été autorisé à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (2020). Ainsi, sans attendre l'adoption du budget en avril 2021, la commune dispose déjà de 1 729 516 €
6. Le Maire a été autorisé par le conseil à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental des Yvelines pour l'implantation de 5 abribus (2 rue Camescasse, 2 rue de la Boucauderie et 1 rue de la Martinière).

La mise aux normes d'accessibilité des arrêts devrait se poursuivre par l'implantation d'abribus

Le plan de financement est le suivant :

- Coût de l'aménagement : 20 500 € HT
- Subvention départementale attendue : 10 560 € HT
- Part communale : 9 940 € HT



7. Dans le cadre du programme départemental 2020 - 2022 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voiries et réseaux divers, la commune sollicite auprès du Département une subvention plafonnée à 200 000 € HT, pour un montant total de 450 829,73 € HT de travaux envisagés.

Parmi les voiries communales d'intérêts communautaires ou départementales, figurent 150 000 € pour la création d'un trottoir et réhabilitation de voirie rue des Grands Meurgers et 150 000 € pour la création de trottoir et de stationnement rue de l'Aleu.



En 2019, des travaux de voirie rue des Grands Meurgers n'avaient pas inclus la création de trottoirs.

8. Toujours au sujet du programme départemental triennal d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie et de réseaux, le conseil a donné son accord à la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires d'utiliser les subventions obtenues sur le territoire de la commune.

9. Le conseil a donné son accord aux enseignes U Express et Auchan d'ouvrir huit dimanches en 2021. (Voir Éclair n°152 page 13).

10. La convention de la mise à disposition des locaux de la halte garderie Trotte Menu a été renouvelée pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2019.

11. Adjointe à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, à la restauration scolaire ainsi qu'aux liens intergénérationnels, Julie Seywert a été élue au conseil d'administration du collège Georges Brassens.

12. Le cinéma « Le Cratère » a pour vocation la projection de films destinés au public. Pour autant, certains acteurs du territoire peuvent avoir des besoins de projections autres que celles proposées lors des séances publiques. Dans ce cadre précis, l'assemblée a approuvé la convention-type qui sera mise en place entre la commune et d'éventuels demandeurs.

de la voirie.

13. Le cinéma « Le Cratère » dispose d'espaces publicitaires, à savoir :

- les projections avant les séances de cinéma
- le programme mensuel édité à 22 500 exemplaires
- le site internet lecratere.net
- la diffusion dans le hall du cinéma

Le conseil a voté une convention-type à mettre en place entre le cinéma et les potentiels annonceurs.



14. Jusqu'à maintenant, la politique d'action sociale pour le personnel communal n'était pas gérée par la mairie, mais par l'amicale du personnel de Saint-Arnoult-en-Yvelines, constituée en association et adhérente au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS).



Pour les acteurs du service public local

Conformément à la loi relative à la fonction publique territoriale, c'est à la commune de mettre en place une politique d'action sociale pour son personnel.

En adhérant elle-même au CNAS, la commune lui confie la gestion de l'action sociale de son personnel, sans que les agents soient soumis à l'adhésion préalable à l'amicale du personnel.

15. Joëlle Jégat, adjointe à l'administration générale, aux ressources humaines, au CCAS ainsi qu'aux affaires sociales, a été élue déléguée locale des élus représentant la commune au CNAS

16. Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

À ce titre, les élus ont adopté la création d'un emploi d'agent de maintenance polyvalent, catégorie C, ouvert au cadre d'emploi des agents de maîtrise, afin de positionner un agent suite à son inscription sur la liste

d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne.

17. Afin de pallier l'augmentation des effectifs des accueils périscolaires, les élus se sont prononcés en faveur de la création de 3 emplois d'adjoints d'animation.

- 2 emplois permanents à temps non-complet de 14 heures hebdomadaires
- 1 emploi permanent à temps non-complet de 30 heures hebdomadaires



L'accroissement du nombre d'enfants inscrit aux activités périscolaires nécessite l'embauche de 3 nouveaux animateurs.

18. Un contentieux datant de 2016 opposant la mairie et un ex-agent s'est traduit en première instance devant le tribunal administratif en faveur dudit agent. La commune a été condamnée le 26 décembre 2018 à lui verser la somme de 975,05 €. La municipalité précédente a fait appel de ce jugement début 2019.

Le montant pour la commune des honoraires d'avocats s'élève à ce jour à 18 300 €, alors que le contentieux porte sur un montant de 975,05 €.

Au vu du jugement déjà rendu par le tribunal administratif, le conseil juridique de la mairie estime que la collectivité a très peu de chance de gagner en procédure d'appel.

En bon gestionnaire des deniers publics, la majorité des élus décide de mettre fin à ce contentieux et de ne pas faire appel du jugement.

Le Maire et une conseillère municipale étant proche dudit agent ont quitté la salle durant les débats relatifs à cette délibération et n'ont pas pris part au vote.

5 questions, 5 réponses : la mairie répond à vos interrogations

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique «Avis et Réclamations», voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



25 novembre 2020

Affaissement de chaussée avec trou en formation important au niveau du croisement des rues stourm et la muette en plein milieu du carrefour. Merci de bien vouloir vérifier sur place et sécuriser si besoin.

Réponse : Cette portion de chaussée étant de la compétence du Département, ce sont ces services qui interviendront. Un arrêté a été pris en ce sens.



12 décembre 2020

Le candélabre situé place Jean Moulin face à l'armoire électrique ne fonctionne plus depuis quelques jours.

Réponse : Ce point a été résolu à l'occasion de la tournée mensuelle du prestataire l'entreprise Prunevieille, comme en 7 autres points de la commune, à savoir : avenue de la Pierre Saint-Marc, rue des haut des Vents, rue de la Martinière, rue Charles-de-Gaulle, rue du Palais et rue des Meurgers. Il en sera de même dans les jours qui viennent pour le candélabre situé ruelle Triquedame à la sortie de l'église.



28 novembre 2020

Je suis passée en centre ville et j'ai pu voir ce magnifique sapin. Je tenais à vous remercier pour ce choix qui embellit notre centre-ville. Certains ralent pour tout et pour rien, d'autres comme moi sont satisfaits et je tenais à vous en faire part.

Réponse : Merci.



15 décembre 2020

Nous souhaiterions que les services de la ville interviennent dans la ruelle à la Cage afin de nettoyer les nombreuses ordures laissées par les personnes (bouteilles, mégots, emballages et autres détritux). Nous avons constaté que l'endroit avait été nettoyé (probablement par les services d'entretien de la ville) mais dès le lendemain rebelote.

Réponse : La personne a personnellement été contactée par Michel Jolly, adjoint Prévention - Sécurité, Services techniques, Voirie, Cadre de vie, Tourisme et le nettoyage a été effectué par les services techniques municipaux.



16 décembre 2020

Depuis vendredi le sapin du parc Arsonneau a cessé son illumination magnifique du soir. Peut-être a-t-il été débranché de l'éclairage public.

Réponse : Les efforts des agents des services techniques sont restés vains pour tenter de redonner son éclat au sapin. Une remise en état s'imposera pour l'an prochain.



Les travaux en ville

La préoccupation de la municipalité est de redonner fière allure à notre commune. La priorité du moment, en attendant de pouvoir consulter l'ensemble des Arnolphiens à l'occasion des conseils de quartier, qui pourront être mis en place lorsque les conditions sanitaires le permettront, est de se soucier de l'état de la voirie. Ici et là, des interventions permettent d'effacer les affres du temps et d'assurer les conditions optimales de circulation pour tous les usagers de la voirie, de l'automobiliste, au piéton, en passant par les deux roues.

Le trottoir coté pair de la rue Sainte-Scariberge est aujourd'hui doté d'une revêtement neuf.



Avant



Après

Rue du clos Maillard, une portion de la chaussée nécessitait une intervention. L'entreprise Ceviller est intervenue pour en renouveler la surface.



Rue basse, une partie de trottoir était en souffrance depuis bien des années. C'est aujourd'hui oubliée.



Rue Charles-de-Gaulle, la chaussée s'est quelque peu affaissée. Une rebouchage d'urgence a été mis en place. Le SEASY est en charge de la réparation définitive.



Rue Charles-de-Gaulle, les petits pavés prenaient la poudre d'escampette. Ils ont été de nouveau scellés.



Botafogo Churrasqueira, spécialités portugaises prêtes à savourer

La place laissée libre par la regrettée enseigne «Nico Régal» a trouvé un nouveau food truck. Une nouvelle façon de se passer à table !



Depuis quelques semaines, il flotte une ambiance et des odeurs de churrasqueira (grillades) chaque mardi en fin de journée face au cinéma Le Cratère. C'est en effet, un petit coin du Portugal, pays cher à de très nombreux Arnolphiens, qui s'y stationne. José Neto De Carvahlo s'affaire ainsi chaque semaine autour de son barbecue ambulant alimenté en charbon de bois pour y faire griller travers de porc et poulets en crapaudine savamment marinés depuis la veille.

La carte est riche également de nombreuses autres douceurs pour le palais : acras de morue et rissoles de viandes et de poissons, accompagnés de frites maison ou de riz pilaf. Côté desserts, on retrouve

bien-sûr les fameux pasteis de Nata et les bolas de Berlim (boules de Berlin). Côté boissons, la Super Bock vous y sera servie bien fraîche, ainsi que de la Sumol aux différents parfums et même du vin portugais, mais aussi les classiques soda et autres eaux. Réservations conseillées.

Des saveurs qu'il est même possible de partager lors de fêtes de famille (lorsque cela sera de nouveau possible) ou repas d'entreprises. José répond à toutes les sollicitations.

Botafogo Churrasqueira,
le mardi dès 16 h face au cinéma Le Cratère
07 67 45 23 06 - Facebook

Clément Legrier, le Bon Agent



En reconversion professionnelle, Clément Legrier se lance dans le marché immobilier. Le nouvel agent indépendant s'appuie sur le réseau « Le Bon Agent » du groupe ARCHE pour répondre aux attentes des acquéreurs et vendeurs de Saint-Arnoult-en-Yvelines et des environs.

Clément Legrier - 06 74 59 80 15
clegrier@lebonagent.fr
www.lebonagent.fr

NOUVELLE ADRESSE

Vincent Noiret, ostéopathe

Exerçant sur rendez-vous depuis 20 ans dans la commune les mardi et jeudi, mais aussi à Paris 17^e les autres jours de la semaine, Vincent Noiret a déménagé son cabinet arnolprien du 9 rue du Dr Camescasse pour le 43 rue Charles-de-Gaulle.

À cette adresse, les Arnolpiens y trouvent déjà Anne Carrarreto orthophoniste, Aurélie Poisson pédicure-podologue, Sylvain Ims homéopathe, acupuncteur et mésothérapeute, christine Ceciliot, psychothérapeute et Sabine Camus, relaxologue-gestion du stress.

Tout d'abord kinésithérapeute, le praticien s'est formé à l'ostéopathie qu'il pratique depuis 1999. Il a exercé également l'acupuncture. La combinaison de ces trois disciplines lui permet de proposer aujourd'hui exclusivement l'ostéopathie biodynamique.

Vincent Noiret au :
06 80 14 75 22 - 01 47 27 31 36
vincentnoiret@noos.fr
et sur Doctolib



NOUVELLE ENSEIGNE

Michel Devez, « peintre en lettres »



L'appellation "Peintre en lettres" n'a plus cours aujourd'hui. Elle date de l'époque où en effet, les publicités et enseignes en devanture de magasin étaient peintes à la main. Aujourd'hui, le numérique a conquis aussi ce marché. Mais qu'à cela ne tienne, Michel Devez s'est adapté. Exerçant depuis 1995 à Magny-les-Hameaux, l'artisan a posé ses valises et son atelier il y a peu à Saint-Arnoult-en-Yvelines. Sa clientèle est principalement composée de petites entreprises, pour lesquelles il répond à leur besoin de marquage, que ce soit sur un véhicule ou une vitrine, mais aussi sur des bâches, des chevalets ou encore des kakemonos. Parmi ses activités de fin d'année, figure également la décoration de vitrines pour les fêtes. Une activité quelque peu en berne en cette période de pandémie. Le secteur d'activités de Michel Devez peut également, à certaines occasions répondre aux attentes des particuliers.

Michel Devez, Publicités Décorations, peintes et adhésives,
8 rue de L'Ouïe - Tél : 06 10 75 18 99 - michel.devez@orange.fr

Et aussi...

Reprise des activités de l'USSA pour les mineurs



Suite aux annonces du gouvernement, et sous réserve de modifications des consignes sanitaires, les activités sportives de l'USSA reprendront POUR LES MINEURS à partir du lundi 4 janvier 2021. Afin de respecter toutes les consignes et notamment le couvre-feu instauré jusqu'au 20 janvier au moins, certaines sections seront contraintes d'aménager leurs horaires.

Se renseigner auprès de la section ou au secrétariat :
secretariat@ussa.fr /
01 30 59 30 94.

Offre d'emploi

La mairie recherche des personnes titulaires au minimum du baccalauréat pour assurer l'aide aux devoirs dans les écoles élémentaires les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h15.

Faire acte de candidature à :
rh@say78.fr

Déchets

Le SITREVA, le Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets dispose d'un nouveau site internet. Vous y trouverez la localisation des déchèteries, leur horaire d'ouverture, la nature des déchets acceptés, les conditions d'accès, mais aussi les astuces pour bien trier et le devenir des déchets dans les différentes filières de valorisation.

Une seule adresse : sitreva.fr



Qui était Jean Camescasse ?

La riche histoire de notre commune ne se trouve pas uniquement dans ses monuments et bâtiments, mais également dans le nom de ses rues.



L'actuel chemin départemental 988, ancienne route nationale 188, ou encore Grande route impériale en 1867 et avant encore nouvelle route royale ou route de Paris à Chartres, a pris le nom du docteur Camescasse par délibération du conseil municipal le 29 septembre 1946.

Jean Camescasse est né le 3 juillet 1861 à Paris 9^e. Il avait suivi ses études à Lyon, où il avait été lauréat de la faculté de médecine en 1878 et interne au concours de 1883. Sa thèse s'intitulait « *la rétention médicale des urines, en dehors des affections du système nerveux* ». Aîné d'une famille nombreuse, il en assurait la responsabilité. Son frère Pierre était chirurgien, sa sœur Jeanne directrice et Louise institutrice, toutes deux à l'école des filles de Saint-Arnoult.

Le docteur a épousé Amélie Loubere, qui au désespoir du couple, n'eut pas d'enfants. Ignorant l'église et la religion, le bon docteur s'était exclusivement consacré à ses malades, principalement à ses patients les plus modestes, qu'il visitait à bicyclette, à cheval et plus tard en voiture, la deuxième à circuler dans les rues de Saint-Arnoult. À cette époque, la fièvre puerpérale faisait des ravages chez les femmes. Jean Camescasse a démontré les bienfaits du savon de Marseille et de l'eau de javel, ce qui lui a valu une médaille d'or de l'Académie de Médecine. La Légion d'Honneur lui a été attribuée le 10 février 1934. Ce qui a donné lieu à une réception surprise, organisée chez lui, avec pour maître de cérémonie, un certain Docteur Arsonneau.

Sa femme est décédée en 1936. Lui même avait souffert toute sa vie des broches. En 1937, il est emporté par une « bronchorrhée matinale », à son domicile « la baraque » située dans la rue qui porte son nom aujourd'hui.

D'où l'école Camescasse tire-t-elle son nom ?

Le 27 novembre 1881, le conseil municipal décide de construire une grande école de filles sur un terrain de 7 420 m² situé face à la mairie. En remplacement des religieuses, jusqu'alors en charge de l'enseignement sur la commune, deux institutrices laïques sont nommées le 19 octobre 1884. Après M^{lle} Coiffier, première institutrice laïque, lui succède Jeanne Camescasse, la sœur aînée du docteur, qui assurera la direction de l'école, secondée par sa sœur Louise, également institutrice. C'est en mémoire des deux sœurs du médecin, que l'école sera baptisée Camescasse.



Jeanne Camescasse, l'aînée des filles, célibataire, institutrice et qui terminera sa carrière à Versailles comme inspectrice.



Louise Camescasse, dite Jenny, l'avant-dernière de la famille, célibataire, institutrice elle aussi, la plus douce et la plus artiste.

Sources : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tribunes politiques

Majorité municipale



La crise sanitaire modifie considérablement le bon fonctionnement de la vie publique affectant la convivialité de notre ville.

Preuve en est, nous avons dû annuler les différentes manifestations et festivités, malgré l'investissement de nombreux bénévoles, commerçants, exposants et agents municipaux.

De fait, la vie municipale est aussi impactée : nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées et seuls les débats en comité restreint ont lieu. Les premiers conseils de quartiers ne peuvent se mettre en place. Nous en profitons pour remercier toutes celles et ceux qui se sont déjà inscrits, grâce à vous, tous les quartiers sont représentés.

L'audit financier demandé à un cabinet indépendant vient de rendre ses conclusions : Contrairement aux propos propagés par la liste de M. Husson, et comme vous pouvez le constater, **la situation financière de notre commune va nous imposer des choix structurants et courageux en termes d'organisation et de fonctionnement.** Dès que cela sera rendu possible, une réunion publique sera organisée afin de vous présenter l'ensemble de ces conclusions ainsi que les perspectives financières.

Depuis des semaines, nous travaillons sur le budget de fonctionnement et d'investissement.

Chaque ligne budgétaire est prise en compte et les décisions sont prises en concertation avec les adjoints et les services concernés.

Un travail d'évaluation des projets et des chantiers essentiels pour l'avenir de notre commune est en cours de réalisation afin d'adapter notre feuille de route.

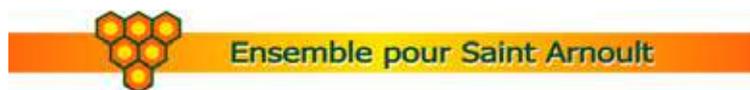
Depuis juillet 2020, nous siégeons dans plusieurs commissions, bureaux et conseil communautaire de l'intercommunalité RT78. Vos élus y tiennent toute leur place afin de participer aux projets d'avenir ayant trait notamment aux défis environnementaux et au développement équilibré de nos territoires. Nous déplorons l'absence totale de M. Husson, élu communautaire, depuis l'installation du conseil communautaire.

Outre le traitement de plusieurs dossiers non gérés par l'ancienne municipalité, nous avons repris l'étude des dossiers de demandes de subventions de 2018 à 2020 non sollicitées. Grâce à notre implication et celles des services municipaux, c'est environ 300 000 € de subventions que la commune essaye de récupérer auprès des organismes d'État.

Vous pouvez compter sur l'engagement de toute l'équipe municipale, pour mener à bien les missions qui lui sont confiées et accompagner Saint-Arnoult et tous ses habitants vers le meilleur avenir possible. C'est uniquement **l'intérêt général qui est la boussole de nos actions au quotidien.**

Meilleurs vœux à vous pour cette nouvelle année.

Opposition municipale



Une ville qui n'avance pas, se meurt...

Six mois après leur élection, les élus de la nouvelle majorité n'ont toujours rien dévoilé de leur programme pour les prochaines années et n'ont annoncé aucun nouveau projet. Pourtant, l'audit a confirmé que la situation financière était stable depuis 8 ans, avec ses forces et ses fragilités bien connues auxquelles nous nous étions adaptées pour mettre en œuvre une politique de la ville.

Heureusement, les projets structurants que nous avons lancés se poursuivent : les logements du Champ des Pommiers sortent de terre, le projet de maison médicale que nous avons travaillé est confirmé. Heureusement, les actions vis-à-vis de nos anciens et des plus fragiles sont maintenues pour l'essentiel.

Mais la nouvelle majorité ne propose rien de nouveau, ne construit rien.

Nous espérons que le passage à une nouvelle année leur apportera l'inspiration que Saint Arnoult attend.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; prenez soin de vous et de vos proches.

Numéros utiles

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeune	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée :	monpharmacien-idf.fr
- de nuit :	17

Mairie

Place du Jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 25
Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30
et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30
et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

CCAS

Place du Jeu de Paume
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie le samedi matin de 8h30 à 12h30.

Propreté urbaine



La commune compte 48 poubelles pour accueillir nos déchets résultant de nos consommations occasionnelles. Faisons-en usage.



EXPOSITION > 6 FÉVRIER AU 9 MAI

Maison Elsa Triolet-Aragon

La Maison Elsa Triolet-Aragon débute sa saison 2021 par des installations et techniques mixtes de Jean-Luc Parant & Titi Parant

Jean-Luc Parant

Dans un lieu aussi habité que le moulin d'Elsa Triolet et Aragon, Jean-Luc Parant rend hommage aux deux écrivains, amoureux des livres, sous la forme d'une « bibliothèque idéale » dans laquelle il fait entrer les pages des livres des deux auteurs comme autant de tablettes de cire, livres aussi lisibles que touchables. Des boules bibliophages s'étalent aux pieds de la bibliothèque et forment un éboulement où les textes semblent se fondre. Des boules en papier portant à leur surface les textes d'Aragon et d'Elsa Triolet complètent cette installation.

Titi Parant

L'amour est un des fils rouges de l'univers du couple Aragon-Triolet. Les Horloges d'amour, les Couples, les pages de Je t'aime, ou les levers de soleil de Titi Parant croisent les éboulements et les bibliothèques de Jean-Luc Parant. « *Je t'aime ne se voit pas écrit, il est dessiné dans le dessin* », dit-elle. Titi Parant est un écrivain qui dessine et transforme les mots en couples.

Tous les jours (week-end et jours fériés compris) de 14h à 18h.

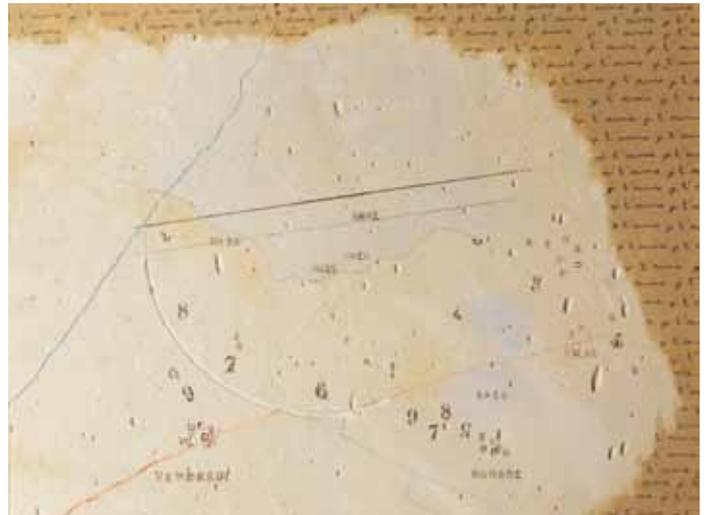
Tarif : 5€ par adulte et gratuit pour les moins de 12 ans, comprend la visite des expositions, du fonds permanent et du parc.

Visites commentées : Maison, parc et expositions - Plein tarif : 9€50 - Tarif réduit : 7€50.

Réservation en ligne obligatoire : www.maison-triolet-aragon.com



Jean-Luc Parant, *Bibliothèque idéale*. 2006, technique mixte, dimensions variables.



Titi Parant, *Je t'aime - Horloge gravée*. 2002, placoplâtre, encre, pastels, 45 x 53 cm.

DÉCOUVREZ L'INTÉGRALITÉ DE LA SAISON 2021 À LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON

FÉVRIER 2021		
S 4	OUVERTURE DE LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON AU PUBLIC INDIVIDUEL	
S 6	JEAN-LUC PARANT & TITI PARANT - exposition	06.02 > 09.05
M 17	JE PERDS LA BOULE - atelier vacances	15H > 17H
M 24	JE PERDS LA BOULE - atelier vacances	15H > 17H
AVRIL 2021		
D 4	CHASSE AUX ŒUFS, ETC. - manifestation	DÈS 14H
D 11	QUATUOR CONTRASTE - concert	17H
M 21	L'OBJET RÊVÉ - atelier vacances	15H > 17H
M 28	L'OBJET RÊVÉ - atelier vacances	15H > 17H
MAI 2021		
S 15	PIERRE BURAGLIO - exposition	15.05 > 19.09
S 15	NUIT DES MUSÉES	19H > 23H
D 30	RACHEL CAMARINHA & YOAN HÉREAU - concert	16H
JUIN 2021		
V 4 > D 6	RENDEZ-VOUS AUX JARDINS	14H > 18H
S 12	HOMMAGE À ELSA TRIOLET - manifestation	9H30 > 22H
D 13	HOMMAGE À ELSA TRIOLET - manifestation	10H > 18H
JUILLET 2021		
D 4	JARDIN EN FÊTE - manifestation	DÈS 14H
M 7	L'OMBRE DU JARDIN - atelier vacances	15H > 17H
AOÛT 2021		
M 25	L'OMBRE DU JARDIN - atelier vacances	15H > 17H
SEPTEMBRE 2021		
V 17	LES ENFANTS DU PATRIMOINE (scolaires)	9H > 18H
S 18 > D 19	JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE	14H > 18H
S 25	HOFARE - exposition	25.09 > 30.11
OCTOBRE 2021		
S 2 > D 3	HÉLIUM - PARCOURS ATELIERS D'ARTISTES	14H > 18H
S 9 > D 10	HÉLIUM - PARCOURS ATELIERS D'ARTISTES	14H > 18H
M 20	"BOMBONS" HALLOWEEN - atelier vacances	15H > 17H
M 27	"BOMBONS" HALLOWEEN - atelier vacances	15H > 17H
NOVEMBRE 2021		
D 29	FERMETURE DE LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON AU PUBLIC INDIVIDUEL	

Nouveau : Au départ de Paris

Le premier dimanche de chaque mois, et lors de certains événements, il est maintenant possible de rallier la Maison Elsa Triolet-Aragon depuis Paris en navette.



Calendrier et réservation en ligne obligatoire :

www.maison-triolet-aragon.com

Aller : 14h Paris - Porte d'Orléans (14^e) > 15h Maison Triolet-Aragon
Retour : 17h Maison Triolet - Aragon > 18h Paris-Porte d'Orléans (14^e)
 Tarif (aller-retour) : 10 € par personne. Tarif réduit pour la visite commentée.

MINI-UNIVERS DU MUSEUM ELSA TRIOLET-ARAGON

Une façon originale de proposer aux enfants des activités ludiques et culturelles tout en rendant cette fête d'anniversaire inoubliable ! À la suite de l'activité, des bonbons, des boissons et le cadeau pour le héros du jour les attendent. Le gâteau est apporté par la famille, nous fournissons les invitations, les bougies et la boisson.

12 enfants maximum (de 4 à 12 ans).

2h (1h30 d'atelier et 30 mn de goûter), les mercredis, samedis et dimanches après-midi.

Forfait : 180 € (ne comprend pas la visite de la Maison). Uniquement sur réservation.



L'agenda

Accédez
à l'agenda
depuis votre
mobile !



VENREDI 22 ET 30 JANVIER

14h à 18h : RPermanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIA SC, salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot.

SAMEDI 30 JANVIER

14h à 18h : Répare Café avec l'association Ressources&Vous. Venez apprendre à réparer votre petit électroménager autour d'un café avec nos bénévoles passionnés. Salle Paul Verlaine.

Ne l'abandonnez pas sur le trottoir !



La collecte des sapins de Noël se tiendra **du 18 au 29 janvier** aux 10 points suivants aménagés par les services municipaux :

- rue des Grands Meurgers
- rue Jean-Moulin
- place du Général Leclerc au pied du sapin municipal
- au jardin des Simples rue du Bon Saint-Arnoult
- rue du Porc Épic
- rue de l'Arbalète
- rond-point Maurice Dejean
- rue de la Baraderie
- avenue de la Pierre Saint-Marc
- rond-point du docteur Rémond

Préinscriptions scolaires dans les écoles maternelles. Année scolaire 2021/2022



Les préinscriptions scolaires pour les enfants nés en 2018 auront lieu en Mairie, au Service Scolaire, du mardi 05 janvier 2021 au vendredi 05 mars 2021, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie.

Afin de procéder à cette préinscription, vous trouverez un document appelé dossier d'inscription « dossier unique » sur le site internet de la mairie à la rubrique Enfance Jeunesse > enfance > vie scolaire > écoles et inscriptions.

Il faudra ensuite prendre rendez-vous avec le service scolaire au 01-30-88-25-35 pour déposer ce dossier (accompagné impérativement de la photocopie du livret de famille, de la carte d'identité du représentant légal et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois) et clôturer l'inscription.

Dernière minute

Le mardi 22 décembre le centre de dépistage mobile de la Covid-19 s'installait dans notre commune. Plus de 290 personnes ont bravé la pluie pour se faire tester avant les fêtes.



État civil

Nos nouveau-nés

SILBANDE Meryl, le 06/11/2020

ZAH I Sohan, le 07/11/2020

MORIN MOSSINA Giulia,
le 10/11/2020

Ils nous ont quittés

MANCIET Ginette,
le 17/11/2020

DEFER Raymonde,
le 20/11/2020

Vous pouvez envoyer vos photos de naissance ou de mariage, par mail à pao@say78.fr

BALAYAGE

Libérez la chaussée !



25 janvier (secteur vert)
26 janvier (secteur bleu)
27 et 28 janvier
(secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.

Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr

L'Éclair

Dépôt légal : Janvier 2021

Directeur de la publication :
Sylvain Guignard

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis - Freepik

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimerie

OFFSET ECLAIR

Sylvain Guignard,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines,
les adjoints et conseillers municipaux
vous souhaitent à vous et à vos proches
une belle année 2021

2

CADRE DE VIE



0

SÉCURITÉ



2

CONCERTATION



1

DYNAMISME

Avec vous, sur le chemin d'une nouvelle année.